

Ce circuit relie la Sambre champêtre à la Forêt Domaniale de Mormal et traverse entre les deux la ceinture bocagère. Elle emprunte donc divers chemins et routes et traverse un paysage varié. Le patrimoine naturel et fluvial anime une grande partie du parcours.

 Durée	4h 15	 Difficulté	Moyenne
 Distance	14,43 km	 Retour point de départ	Oui
 Dénivelé positif	39 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	41 m	 Commune	Berlaimont (59145)
 Point haut	169 m	 Région	Avesnois
 Point bas	127 m		



Trace n° 1582995



Description

Parking Église [Saint-Michel](#) à [Berlaimont](#).

(D/A) Dos à la façade de l'église, prenez à gauche la Rue de l'Église.

Tournez dans la 1^{re} à droite, la Rue Fernand Thomas. Virez ensuite dans la 1^{re} à gauche pour traverser la Place de la Poste et arriver face à l'Hôtel de Ville. Prenez à droite Rue Gilles de Chin (RD 32) et descendez toujours tout droit jusqu'à la gare.

(1) Empruntez la passerelle pour passer au-dessus de la voie de chemin de fer, poursuivez à droite dans la Rue Achille Delhay et contournez les bâtiments d'usine. Au contact avec la voie ferrée, suivez à gauche le Chemin des Hayzettes. Pénétrez au cœur du bocage et notez les essences qui composent les haies champêtres - charme, églantier, aubépine, ronce....

(2) À la borne en pierre surmontée d'une croix, empruntez à gauche Chemin des Vignerons et, au croisement suivant, tournez de nouveau à gauche dans le Chemin du Sars Bara.

(3) Tournez à droite, puis à gauche et de nouveau à gauche et rejoignez le Chemin du Sars Bara que vous suivez à droite.

(4) Continuez à droite à la fourche par le Chemin du Capitaine jusqu'à l'intersection avec le Chemin Mirtil.

(5) Au carrefour 4 voies, continuez en face Fache du Bois, passez devant l'oratoire au niveau de Le Vivret.

(6) Tournez à droite Rue de l'église, un petit chemin enherbé pour passer devant l'église de Sassegny. Suivez la ruelle Marie Balleux - Situation remarquable sur une butte typiquement avesnoise. Arrivé à la route, prenez à droite - Soyez prudents sur ces 500 m et empruntez le bas-côté gauche en file indienne.

(7) Tournez à gauche Rue des Mottes dit le Petit Paris, passez sous le pont et prenez tout de suite à droite le chemin latéral.

(8) Arrivé au niveau la voie ferrée, descendez par la gauche Route de l'écluse jusqu'aux berges de la Sambre. Suivez à gauche le chemin de halage (GR®655 Chemin de Saint-Jacques de Compostelle). Aulnes, saules et peupliers composent la strate arborée le long de la Sambre. Vous apercevrez peut-être certains hôtes caractéristiques comme le Héron cendré, la Gallinule poule d'eau ou le Martin pêcheur.

(9) Sur votre droite à Leval, prenez la passerelle et découvrez via une petite boucle le site du Bras mort et rejoignez le chemin de halage par une passerelle semblable en bois.

(10) À l'écluse de Berlaimont, tournez à gauche pour rejoindre la Grande Rue.

Points de passages

-  **D/A Parking de l' - Église Saint-Michel (Bélaumont)**
N 50.202487° / E 3.814298° - alt. 141 m - km 0
-  **1 Passerelle**
N 50.198009° / E 3.811136° - alt. 135 m - km 0.63
-  **2 Chemin des vigneron**
N 50.196015° / E 3.783635° - alt. 164 m - km 2.93
-  **3 Chemin du Sars Bara**
N 50.191399° / E 3.781854° - alt. 159 m - km 3.58
-  **4 Chemin du capitaine**
N 50.19052° / E 3.79106° - alt. 159 m - km 4.51
-  **5 Oratoire Le Vivret**
N 50.18655° / E 3.794815° - alt. 161 m - km 5.03
-  **6 Rue de l'église - Sassegny**
N 50.179758° / E 3.804358° - alt. 148 m - km 6.11
-  **7 Rue des Mottes**
N 50.176515° / E 3.79923° - alt. 135 m - km 6.76
-  **8 La Sambre**
N 50.173358° / E 3.785974° - alt. 136 m - km 7.85
-  **9 Passerelle sur la - Tarsy ou Tarsies (rivière) - Affluent de la Sambre**
N 50.181° / E 3.822532° - alt. 129 m - km 11.12
-  **10 Écluse de Berlaimont - Sambre (rivière) - Affluent de la Meuse**
N 50.201412° / E 3.817381° - alt. 130 m - km 14.06
-  **11 Grande Rue**
N 50.202398° / E 3.815934° - alt. 137 m - km 14.25

(11) Traversez la Grande Rue, puis tournez à droite dans la Rue de l'Église. Rejoignez le point de départ (D/A).



D/A Parking de l' - Église Saint-Michel (Bélaumont)

N 50.202577° / E 3.814292° - alt. 141 m - km 14.43

Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Attention suivez bien la carte (balisage jaune partiel).

A proximité

Café Rando Nord

Le Sulky à Bélaumont

<http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

Bélaumont joua un rôle historique important. Les Seigneurs de Bélaumont étaient, en effet, chambellans héréditaires des Comtes du Hainaut, Charles de Bélaumont fût même ministre de Charles Quint (XVI^e s). Mais le bourg, son église et son château furent incendiés en 1643 par le Grand Condé, avant d'être définitivement pillés peu avant la Révolution. Une des rues du village porte aujourd'hui le nom de Gilles-de-Chin. Ce conseiller de Baudoin IV du Hainaut aurait vaillamment combattu un dragon qui sévissait sur les terres de Wasmes, en Belgique. La légende se perpétue, chaque année à Bélaumont, avec le cortège folklorique du Bouzouc. Surmontée d'un clocher à bulbe, l'Eglise Saint Michel (1671) sera le point de départ de votre randonnée.

Les Vergers Tellier à Aulnoye-Aymeries

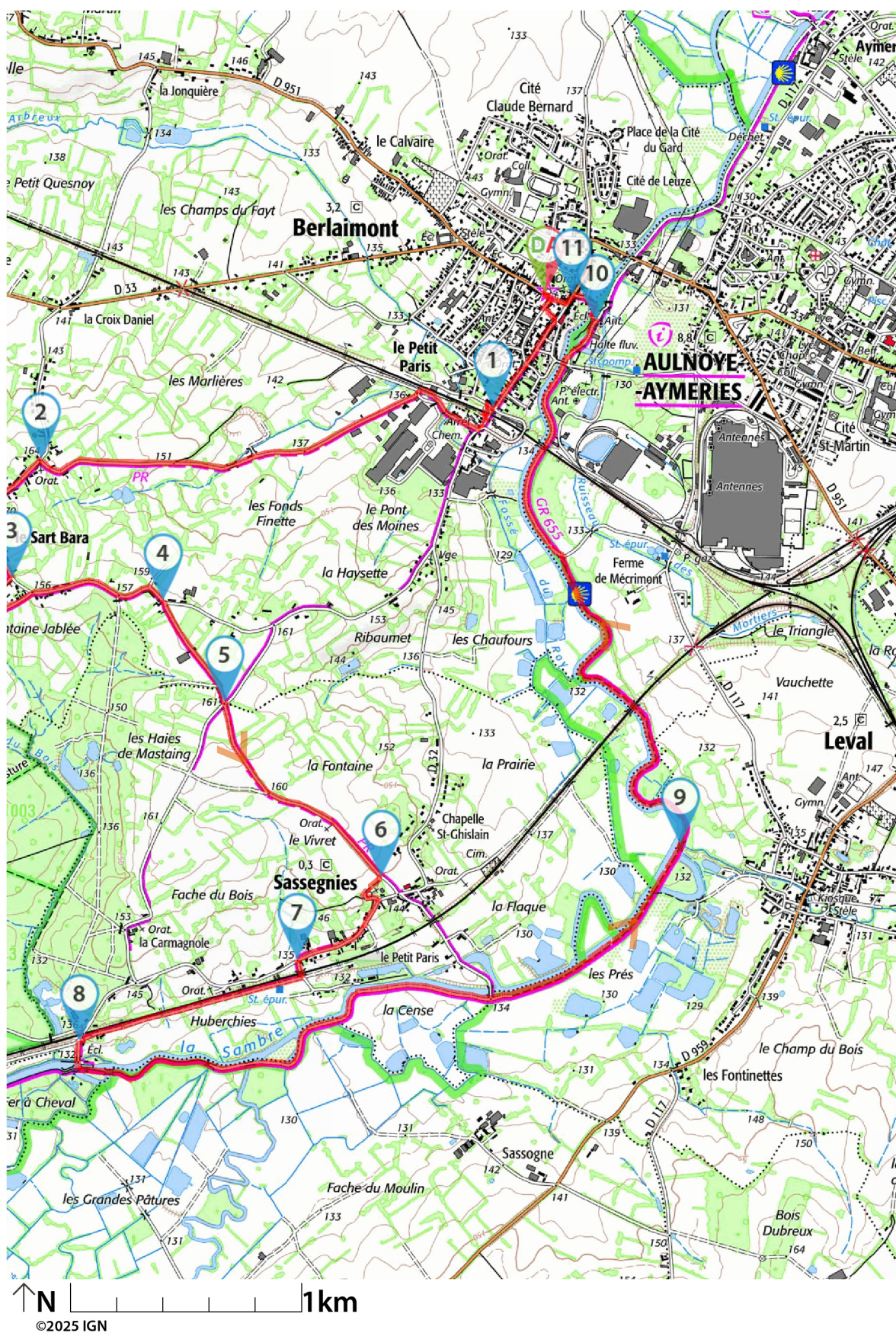
<http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-du-sars-bara/>

En savoir plus :

Email : annie.troin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

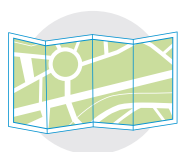
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



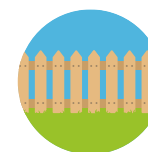
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



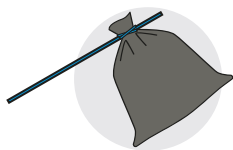
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.